REGLEMENT CORAC 2009

ADDITTIF N°1

Article 5. CLASSEMENT GENERAL CORAC

5.01 Classement Pilotes

Pour être classé, il faudra avoir participé à au moins 6 épreuves du CORAC.
Tous les points acquis seront pris en compte ; **un décompte pourra être effectué.**

Les concurrents ex-æquo seront départagés en fonction :

1) du plus grand nombre de participations
2) du nombre de meilleures places obtenues à l'issue des finales

Le présent article annule et remplace le précédent.

A noter également : le sprint-car de Vendres-Valras le 30 Août participe aux challenges CORAC **et SEAC.**

Le Président,
Jean-Marie DELORME